



PROCES-VERBAL

Commission Fédérale de l'Arbitrage de la F.F.F.

Réunion du : 5 février 2026 à 17h30 en visioconférence

Présidence : Jean-Claude PUYALT

Présents : Séverine CRAIPEAU, Nathalie GUEDON GINFRAY, Pascal PARENT, Pascal POIDEVIN, Lionel JAFFREDO, Jacky CERVEAU et Antony GAUTIER.

PV N°13 Saison 2025/2026

1 – Ouverture de la séance

Le Président Jean-Claude PUYALT ouvre la séance.

M. Jacky CERVEAU est désigné secrétaire de séance.

2 – Approbation de procès-verbal

Le Président soumet à l'approbation de la CFA les PV n°11 et 12 de la saison 2025/2026. Aucune remarque n'étant formulée, la CFA adopte les PV n°11 et 12.

3 – Informations du Président

Le Président félicite MM. Julien LANG et Victor CHAIX désignés arbitres 1 et 2 sur un quart de finale de l'Euro Futsal et 3^{ème} et 4^{ème} en demi-finale, avec à chaque fois des performances de grande qualité.

Il salue, par ailleurs, l'attribution de la médaille d'or de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif à Benoit MILLOT.

4 – Correspondances

- Courrier de M. Yohann ROUINSARD demandant à observer le vendredi la saison prochaine. Cette demande sera examinée au moment où la CFA décidera de la répartition des observateurs fédéraux pour la saison 26/27.

- Sollicitation par la ligue de la Réunion de la venue de Romuald BOURGOIS sur un stage futsal. La CFA répond favorablement à cette demande.

- Courrier de Stéphane BRE souhaitant mettre un terme à son contrat VAR tout en restant observateur. La CFA enregistre cette demande.

5 – Informations de la Direction de l'Arbitrage

- Miloud BOUTOUBA et Pascal POIDEVIN présentent le document utilisé dans le cadre de la tournée des territoires initiée par la DFAT.

Ce document détaille les actions prioritaires à destination des territoires qui sont les suivantes :

- Féminisation : dans le cadre du plan des 500.000 licenciées.
 - Campagne de communication fédérale pour valoriser l'arbitrage féminin.
 - Prise en charge de la FIA des arbitres féminines pour les 3 prochaines années (FAFA formation).
 - Incitation financière pour la mise en place de FIA 100% féminines.
 - Tenue complète offerte aux nouvelles arbitres féminines
 - Webinaires nationaux de rentrée
 - Programme de formation continue (20h/saison)
 - Mise en place d'Académie d'arbitrage régionale filière féminine
- Reconnaissance institutionnelle des arbitres : récompense la longévité
 - Médailles valorisant la longévité arbitrale
- Plan visant à renforcer la protection des arbitres
 - Caméras embarquées
- Recrutement des CTA et perspectives d'animation de ce nouveau maillage territorial
 - Phase de recrutement et de financement des CTA
 - Communications à destination des employeurs et CTA

- Antony GAUTIER présente les propositions d'innovations arbitrales sur le championnat de Ligue 3 qui seront présentées au COMEX (certaines nécessitent une validation IFAB) :

- Mise en place du football video support
- 4eme arbitre
- Carton blanc
- Recul de 10 mètres en cas de contestation
- Limitation de la durée d'arrêt de jeu pour certaines phases de jeu (touche, coup de pied de but, remplacement)

- Situation de Maeva ROBLOT DUBOIS qui a annulé deux désignations sur lesquelles elle devait être observée : la CFA va fixer deux dates de désignation auxquelles elle devra impérativement se présenter faute de quoi sa candidature sera annulée.

- La CFA autorise Mme Jessica DELFORGE à intégrer la liste des candidates futsal féminines bien qu'elle ait dépassé l'âge limite fixé pour la candidature.

6 – Candidats fédéraux ex-joueur ou joueuse professionnelle

La CFA, après avoir pris connaissance des rapports d'observation relatifs aux rencontres arbitrées par M. Loris NERY au niveau National 2, décide de ne pas poursuivre les observations au niveau National 1. Il est donc maintenu en catégorie F4 et sera classé au sein de cette catégorie lors de la saison 2026/2027.

Cette décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de cette publication. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la publication, dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.

Dans le cadre de sa candidature, la CFA précise que Mme Mathilde BEAUFILS devra passer ses tests physiques lors du stage de la catégorie FFE3.

7 – Candidatures à la catégorie AF3 sur mutation de catégories fédérales

Tous les candidats ont réussi leurs tests physiques à la catégorie AF3 le 30/01/2026 au CNF.

Par dérogation à son Règlement intérieur, la CFA décide qu'ils seront observés par Eric DANSAULT en National 2 dans le cadre d'une observation conseil, puis par Pascal PARENT et Christian THOISON sur une rencontre de National 1 afin d'évaluer leur niveau et de sélectionner ceux qui seront retenus.

8 – Evolution du groupe JAF ELITE

La CFA précise que les arbitres sélectionnés pour le programme Horizon demeureront au sein de la catégorie JAF ELITE.

9 – Tests physiques de mi-saison

Résultats des rattrapages des tests physiques de mi-saison organisés le 9 janvier 2026 au CNF :

Encadrement :

- CFA : Jacky CERVEAU
- Préparateurs athlétiques : Jean-Michel PRAT – Franck DOUDET – Peggy SEURAT
- DA : Christian THOISON – Laurent TARDIEU

Les résultats de cette session à laquelle étaient convoqués tous les arbitres n'ayant pas encore réussi les tests de mi-saison de leur catégorie sont les suivants :

Catégorie	Nom	Prénom	Résultat Vitesse	Résultat Aérobie	Résultat Tests
F3	CHAPAPRIA	ROBIN	validé	validé	validé
FFE2	COSTE	LISA	absent(e)	absent(e)	absent(e)
FFE2	LECOEUCHE	OMBELINE	validé	validé	validé

Catégorie	Nom	Prénom	Résultat CODA	Résultat Vitesse	Résultat Aérobie	Résultat Tests
AF1-ELITE	AUBE	JULIEN	absent(e)	absent(e)	absent(e)	absent(e)
AF1-ELITE	BERCHEBRU	MIKAEL	validé	validé	validé	validé
AF2	GAILLARD	REGIS	absent(e)	absent(e)	absent(e)	absent(e)
AF2	LEPORATI	LORIS	validé	validé	validé	validé
AF2	VALLETEAU	GREGOIRE	absent(e)	absent(e)	absent(e)	absent(e)
AF3	GENEST	LUDOVIC	validé	blessé(e)	absent(e)	échec
AFFE2	CADINOT	AURÉLIE	absent(e)	absent(e)	absent(e)	absent(e)
AFFE2	GIURAN	BIANCA	absent(e)	absent(e)	absent(e)	absent(e)

Catégorie	Nom	Prénom	Résultat Vitesse	Résultat CODA	Résultat Aérobie	Résultat Tests
FFU2	LOIRE	CLEMENT	absent(e)	absent(e)	absent(e)	absent(e)

Les arbitres ne s'étant pas présentés aux tests de mi-saison pour raison médical ou après autorisation de la CFA pour motif légitime se verront proposer une nouvelle date afin de satisfaire aux tests physiques de mi-saison, ils ne pourront pas être désignés avant d'avoir réussi les tests physiques de leur catégorie.

Les arbitres ayant échoué aux tests physiques de mi-saison se verront proposer une session de rattrapage lors de laquelle un second échec entrainerait leur rétrogradation en catégorie inférieure, en application du Règlement intérieur de la CFA. Ils ne pourront pas être désignés avant d'avoir réussi les tests physiques de leur catégorie.

Il est rappelé que les arbitres doivent obligatoirement réussir les tests physiques de leur catégorie avant le 1^{er} avril 2026, faute de quoi ils seraient rétrogradés en application du Règlement intérieur de la CFA.

Ces décisions sont susceptibles de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de cette publication. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la publication, dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.

Résultats des tests physiques de mi-saison organisés le 9 janvier 2026 au CNF pour la catégorie FFE3 :

Encadrement :

- CFA : Séverine CRAIPEAU
- Préparateurs athlétiques : Peggy SEURAT – Adrien MARTIN
- DA : Guillaume DEBART – Marie-Anne GOURDOU – Laurent TARDIEU

Les résultats de cette session à laquelle étaient convoquées toutes les arbitres de cette catégorie sont les suivants :

Catégorie	Nom	Prénom	Résultat Vitesse	Résultat Aérobic	Résultat Tests
FFE3	AGGOUNE	CYNDELLE	validé	validé	validé
FFE3	BOUCHARD	AMANDINE	validé	validé	validé
FFE3	BOUCHAUD	LAURA	validé	validé	validé
FFE3	DE ALMEIDA	MARINA	validé	validé	validé
FFE3	FLORET BOSSOREILLE	MANON	validé	validé	validé
FFE3	GUESDON	BESS	validé	validé	validé
FFE3	LAREDJ	LAMIA	validé	validé	validé
FFE3	LEMPEREUR	LUCIE	validé	validé	validé
FFE3	MAZIER	PAULINE	absent(e)	absent(e)	absent(e)
FFE3	MONGIAT	JADE	validé	validé	validé
FFE3	PERRET	LAUREN	validé	validé	validé
FFE3	PHILION	SYLVIA	validé	validé	validé
FFE3	PRIGNON	MARIE	validé	validé	validé
FFE3	ROBIN	KAREN	validé	validé	validé
FFE3	TEIXEIRA	MILA	validé	validé	validé
FFE3	TOURNELLE	PAULINE	absent(e)	absent(e)	absent(e)

Les arbitres ne s'étant pas présentées aux tests de mi-saison pour raison médical ou après autorisation de la CFA pour motif légitime se verront proposer une nouvelle date afin de satisfaire aux tests physiques de mi-saison, elles ne pourront pas être désignées avant d'avoir réussi les tests physiques de leur catégorie.

Mme Pauline TOURNELLE, malade, n'ayant pas pu passer les tests physiques de mi-saison est exceptionnellement autorisée par la CFA à être désignée en attendant la prochaine session de tests physiques.

Il est rappelé que les arbitres doivent obligatoirement réussir les tests physiques de leur catégorie avant le 1^{er} avril 2026, faute de quoi elles seraient rétrogradées en application du Règlement intérieur de la CFA.

Ces décisions sont susceptibles de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de cette publication. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la publication, dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.

Résultats des rattrapages des tests physiques de mi-saison organisés le 9 janvier 2026 au CNF pour les catégories AFFE1 et AFFE2 :

Encadrement :

- CFA : Jacky CERVEAU
- Préparateurs athlétiques : Franck DOUDET
- DA : Laurent TARDIEU

Les résultats de cette session à laquelle étaient convoquées toutes les arbitres de ces catégories n'ayant pas réussi les tests physiques de mi-saison sont les suivants :

Catégorie	Nom	Prénom	Résultat CODA	Résultat Vitesse	Résultat Aérobic	Résultat Tests
AFFE1	AMDOUNI	AMIRA	validé	validé	validé	validé
AFFE2	POULAIN	INES			absent(e)	absent(e)

Les arbitres ne s'étant pas présentées aux tests de mi-saison pour raison médical ou après autorisation de la CFA pour motif légitime se verront proposer une nouvelle date afin de satisfaire aux tests physiques de mi-saison, elles ne pourront pas être désignées avant d'avoir réussi les tests physiques de leur catégorie.

Il est rappelé que les arbitres doivent obligatoirement réussir les tests physiques de leur catégorie avant le 1^{er} avril 2026, faute de quoi elles seraient rétrogradées en application du Règlement intérieur de la CFA.

Ces décisions sont susceptibles de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de cette publication. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la publication, dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.

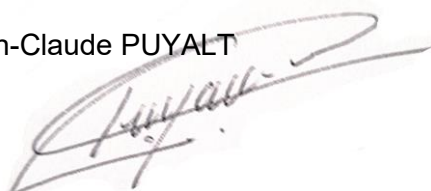
10 – Compte-rendu des sections de la CFA

- PV de la section « Lois du jeu » du 07 janvier 2026.
- Compte rendu de la section des compétitions féminines du 11 janvier 2026.
- Compte rendu de la section des compétitions féminines du 21 janvier 2026.
- Compte rendu de la section JAF du 24 janvier 2026.
- Compte rendu de la section observations du 26 janvier 2026
- Compte rendu de la sous-section formation du 08 janvier 2026
- Compte rendu de la sous-section recrutement fidélisation du 19 janvier 2026

Aucune autre question n'étant abordée et l'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20H15.

Le Président de séance

Jean-Claude PUYALT



Le secrétaire de séance

Jacky CERVEAU

